

19 et 20  
Décembre  
2023

**Journées  
intelligence Artificielle**

**Bourse du travail, Salle Henaff  
85 rue Charlot 75003 Paris**

## Programme

Mardi 19 décembre

**9h30-10h / accueil des participant.es**

**10h-10h30 / Introduction**

A l'heure d'une société de plus en plus impactée par les développements numériques, les techniques dites d'intelligence artificielle entrent dans le cœur de nos préoccupations syndicales et militantes. L'opacité sur leur efficacité supposée et leur coût, le délitement de la chaîne de travail, les biais algorithmiques et la reproduction des discriminations sociétales interpelle. Face aux discours technicistes, et au-delà de nos revendications sur nos emplois, il nous semble indispensable d'élaborer et peaufiner collectivement un revendicatif sur les développements tous azimuts de ces technologies. L'objectif des ces deux journées est de sensibiliser les militant.es Solidaires, mettre en commun leurs expériences, définir les axes à approfondir dans la perspective du congrès 2024.

**10h30-12h / plénière 1**

**L'intelligence Artificielle pour les nul·les**

Cette première plénière a pour objectif d'harmoniser le niveau de connaissance des camarades présent.es et de lancer les débats des deux journées.

Il s'agira dans un premier temps, à partir des exemples de notre quotidien, de donner une définition de l'IA ou en tous cas de ses contours, et d'expliquer certains termes récurrents autour de cette thématique : algorithmes, big data, machine learning...

Dans un second temps, nous reviendrons sur les applications de l'IA au travail, de ses premières déclinaisons à l'intensification de son utilisation. Cette deuxième partie sera aussi l'occasion de

recueillir les témoignages de camarades impactés dans leur vie professionnelle par les modifications d'un certain nombre de leurs gestes métiers, et par l'apprentissage d'autres gestes, suite à l'introduction de technologies IA.

### **Les intervenant·es :**

Célia Izoard, autrice et journaliste

Caroline Lequesne-Roth, universitaire

Eric Sadin, écrivain et philosophe

*12h-14h / Pause repas*

### **14h-16h45 Travaux en ateliers**

Fil rouge de chaque Atelier : quels outils, action, revendications

Chaque atelier sera animé par un·e militant·e et par l'éclairage d'un·e intervenant·e

**Atelier 1 « Libertés publiques en danger » (vidéosurveillance/J.O., éthique/déontologie/coolwashing, discrimination, manipulation des données, logique de contrôle et de surveillance)** C'est l'occasion de débattre et de réfléchir aux conséquences de la multiplication des systèmes d'IA dans notre société, qui sont déployées à marche forcée notamment dans un contexte sécuritaire. La dernière loi JO illustre bien ce phénomène de tentation pour l'Etat d'institutionnaliser l'utilisation d'IA comme la VSA (Vidéo Surveillance algorithmique) afin de renforcer le contrôle et la surveillance sur sa population au nom de la sacro sainte « sécurité ». C'est pourquoi nous débattons autour des questions :

- Comment acteurs du privé et puissance publique fonctionnent main dans la main en sous marin pour déployer ces SIA et collecter massivement nos données ?

- Quels sont les risques pour notre démocratie de la généralisation de tels SIA ? (Systèmes d'intelligence artificielle)

- Quels sont les potentielles atteintes à nos libertés publiques? Sommes nous toutes et tous égaux face à l'IA ?

- Quelles populations sont prioritairement ciblées ? Quels choix de société s'offrent à nous ?

**Intervenant éclairage :** La Quadrature du net

**Atelier 2 Quels impacts de l'IA sur le travail ? : les métiers, les missions, les conditions de travail** Les intelligences artificielles peuvent transformer en profondeur les métiers, l'intérêt au travail, l'organisation du travail proprement dite avec des effets induits sur les conditions de travail et la santé des salarié·es. La régulation au niveau européen est en cours d'élaboration et elle devra par la suite être transposée dans le droit français. La lutte contre les risques induits par le développement incontrôlé des intelligences artificielles est-elle opérante par de seuls outils juridiques ? Une régulation, une limitation par des outils juridiques, par des dispositifs normatifs est-elle envisageable ? Sur quels textes s'appuyer, quelles organismes solliciter ? L'action syndicale est-elle vraiment possible dans ce cadre ?

**Intervenant éclairage :** Michel Héry (INRS)

**Atelier 3 Est-ce qu'on peut tirer partie de l'IA, avantages de l'IA dans le travail (santé?, aide à la personne ?...), une IA souhaitable ? Comment pourrait-elle devenir « robustement bénéfique », éthique ?** L'emploi de l'IA dans le travail comporte aussi des avantages.

Le 5 août dernier dans le sud de la Californie, le Capitaine Leary est réveillé à 3h du matin par

un logiciel scrutant 1000 caméras dont l'une signale une colonne de fumée au dessus du village de Pine Valley , 1600 habitants. Les flammes sont éteintes en une heure et la population sauvée. L'IA peut être bénéfique quand (associée à l'imagerie) elle sert à détecter les risques pour la sécurité dans les transports ou les stades, quand elle régule la capacité de transport ou la quantité d'énergie à stocker ou à distribuer en fonction de la demande, quand elle supprime des tâches administratives répétitives pour faire gagner du temps et en matière de santé quand elle restaure des fonctions pour surmonter des handicaps, vision, audition.

Ces avancées avec des outils plus fiables pourraient faire de l'IA « robustement bénéfique » espèrent deux chercheurs de Lausanne (« Le fabuleux Chantier » de Lê Nguyễn Hoang et El Mahdi el Mhamdi Éditions Eyrolles) qui se concentrent sur la correction des discriminations algorithmiques.

Cet atelier a pour but d'éviter le piège du rejet automatique de l'IA et d'attirer l'attention sur le travail d'une École de chercheurs qui détectent et corrigent les biais des algorithmes.

**Intervenant éclairage :** à confirmer

## **16h45-17h30 remise collective des ateliers**

*Cette première journée se conclura par un moment convivial à la suite des débats.*



## Mercredi 20 décembre

### **9h-10h30 / plénière 2**

#### **De l'expérimentation à l'industrialisation de l'intelligence artificielle, agir syndicalement**

Cette seconde plénière vise à retracer et détailler les processus de mises en place des systèmes d'intelligences artificielles. Souvent la conséquence directe d'une idéologie empreinte de solutionnisme technologique, l'IA s'implante en force dans nombre de secteurs d'activité pour opérer des économies de personnels et précariser la situation des travailleurs/travailleuses. Non seulement les expérimentations sont toujours positives mais toute critique de l'IA provoque une réprobation et confère également un côté archaïque, passéiste ou pire, hostile au « progrès ». Les IA se déploient partout, amassent de plus en plus de données dans une logique industrielle. Elles se développent aussi dans la sphère publique sous couvert de sécurité des populations. Aujourd'hui de quel progrès parlons-nous ? Quelles sont les conséquences sur les conditions de travail des personnels, sur les chaînes de travail ? Certains emplois ont-ils vocation à disparaître ou à se transformer ? La surveillance de masse est-elle inévitable ?

**Intervenants :** Solidaires Informatique, Sud PTT, SNJ, Syndicat des travailleurs auteurs CNT-SO

### **10h45 – 12h Début des ateliers**

Fil rouge de chaque Atelier : quels outils, action, revendications

Chaque atelier sera animé par un·e militant·e et par l'éclairage d'un·e intervenant·e

#### **Atelier 1 Comment résister, s'adapter (les gardes fous, régulation, législation,...) ?**

Les intelligences artificielles peuvent être sources de discriminations, de précarisation, de déshumanisation d'exploitation des personnels. Face à ces constats, quelles sont les moyens juridiques à notre disposition, quelles sont les régulations invocables ?

**Intervenant éclairage :** Caroline Lequesne-Roth

**Atelier 2 Précarisation dans le travail (les travailleurs du clic, concept de colonialité, chaîne du travail) (Ex : la fabrique de l'info web TV radio sur le modèle de France InfoTv)**

Les intelligences artificielles laissent imaginer à tort que le travail serait entièrement supprimé, et que les travailleurs et travailleuses seraient remplacés par les machines. On assiste au contraire à une précarisation du travail, à un déplacement vers les travailleurs du clic, à la généralisation de tâches très morcelées dans un taylorisme 2.0. Quels systèmes de domination sont mis en exergue par ces développements d'IA ? Comment s'opposer à cette précarisation ?

**Intervenant éclairage :** Antonio Casilli

**Atelier 3 Réappropriation de l'outil, quelles luttes syndicales, quels moyens d'action, dialogue social (difficultés, solutions), comment agir syndicalement ?**

La casse des collectifs de travail et la déshumanisation des relations de travail générée par les IA nous interroge syndicalement. Comment s'organiser face au déploiement imposé des IA. Quels moyens de luttes pouvons nous utiliser, le syndicalisme est-il aussi en danger ?

**Intervenant éclairage :** Celia Izoard

*12h-13h30 / Pause repas*

**13h30-14h30 suite des ateliers du matin**

**14h30-15h30 remise collective des ateliers**

**15h30-16h Conclusion / échanges**

L'Union syndicale Solidaires et Michel Héry (INRS)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Union syndicale Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris  
contact@solidaires.org, Tel : 01 58 39 30 20

**Cefi** **Solidaires**

CEFI Solidaires  
31 rue de la Grange-aux-Belles - 75010 Paris  
cefi@solidaires.org, Tel : 01 40 18 44 43